

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Consultation publique sur la répartition des régions électorales

WINNIPEG, le 20 mars 2024 – La Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) entame une consultation publique afin de sonder la communauté sur une proposition de réaménagement de ses régions électorales.

La proposition de répartition des commissaires dans de possibles nouvelles régions tient compte de la grandeur du territoire, des distances et de la durée des déplacements, du nombre d'élèves, du nombre d'écoles, et de leur proximité l'une de l'autre.

Les changements proposés de la répartition des régions électorales sont les suivants :

- Jumelage des Régions Sud et Est qui inclurait désormais 9 écoles et qui serait représenté par 4 commissaires.
- La Région Nord et Ouest serait inchangée avec 7 écoles représentées par 3 commissaires.
- La Région Urbaine serait inchangée avec 8 écoles représentées par 4 commissaires.

« La CSFM est toujours à revoir sa gouvernance afin qu'elle reflète au mieux la représentativité de chacune des communautés scolaires. La consultation nous permettra d'obtenir de précieux commentaires pour assurer un réaménagement équitable des régions électorales, » précise Bernard Lesage, président de la Commission scolaire franco-manitobaine.

La CSFM invite donc la communauté à participer à une session d'information virtuelle le 10 avril à 18 heures au sujet de la proposition. À partir de cette même date, et ce jusqu'au 26 avril, les membres de chaque communauté pourront se prononcer en faveur ou non du changement proposé par l'entremise d'un sondage en ligne.

Le changement aux régions électorales, si accepté par la communauté et ensuite approuvé par le gouvernement du Manitoba, sera effectif à la prochaine élection scolaire de 2026. Les informations concernant la proposition de répartition des régions et autres détails sur la présentation virtuelle et le sondage, sont au site Web de la DSFM <https://www.dsfm.mb.ca/>.

- 30 -

Source:

Joanne McAvoy
Cheffe du service des communications
Division scolaire franco-manitobaine
1 204 894-6160

joanne.mcavoy@dsfm.mb.ca

La Division scolaire franco-manitobaine est un réseau de 25 établissements d'enseignement en français, dont un centre d'apprentissage pour adultes, répartis à l'échelle du Manitoba. Vous pouvez suivre les activités de la DSFM sur notre site Internet DSFM.mb.ca et sur nos réseaux sociaux @DSFMecole.

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE